Si ce message ne s’affiche pas correctement, cliquez ici

La lettre pro
L’actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

N°24 - 5 avril 2024

À la une

Montée des eaux de la Vienne : retour sur l’évacuation de l’EHPAD de L’Île-Bouchard (Indre-et-Loire)

Le week-end dernier, l’Indre-et-Loire a connu une alerte rouge inondation. La Vienne gonflée des pluies orageuses des derniers jours entrait en crue. Sur l’Île-Bouchard dans le sud de la Touraine, un EHPAD était menacé d’inondation. Par sécurité, ordre a été donné d’évacuer en urgence les résidents. Florence Garand, attachée de direction de l’établissement, revient sur cet événement.

Florence Garand, attachée de direction des Ehpad de l'Île Bouchard et de Richelieu

Comment s'est passée la décision d'évacuer l'EHPAD ?

Samedi 30 mars, le plan ORSEC a été déclenché par le Préfet. Vers 16h30, on nous a demandé de nous préparer à une éventuelle évacuation. L'ordre d'évacuer a été confirmé à 19h, nous avions 77 résidents présents ce jour-là. Nous avons collectivement réussi à évacuer tout le monde entre 19h et minuit.

Comment avez-vous procédé ?

Dès l'alerte, nous avons déclenché le Plan Bleu. La cellule de crise sur site, composée de Laurence Bruneau (cadre de santé) et de moi-même, a contacté les structures hospitalières et médico-sociales du département, avec l'appui des cadres de la délégation de l'ARS d'Indre-et-Loire au Centre Opérationnel Départemental (COD), afin de trouver des places disponibles pour l'ensemble des résidents à accueillir.

Vous avez dû anticiper la prise en charge de vos résidents…

Oui, le repas du soir a été anticipé, nous voulions nous assurer que les résidents aient bien diné avant leur transfert. À 19h, quand la décision d'évacuation a été confirmée, nous avons informé les résidents. Les professionnels de l'EHPAD ont préparé bracelets d'identification, médicaments pour 24h, dossiers de liaison d'urgence et effets personnels

de chaque résident. Ceux-ci ont pu être rassurés par des bénévoles (familles de professionnels et de résidents) venus spontanément aider. Concomitamment à la gestion des transferts, les familles ont été informées de la situation et de la structure d'accueil de leur proche pour la durée de l'évacuation.

Comment la répartition des résidents et les transports ont été assurés ?
Même si la répartition des résidents sur les sites d'accueil a dû se faire rapidement, une attention particulière a été portée pour les regrouper par affinités afin qu'ils soient un peu rassurés.
Quant aux transports, c'est le COD à la préfecture qui a géré l'intégralité des transports par VSL, TPMR, etc. La Croix Rouge et la Sécurité civile ont été mobilisées de 19h30 jusqu'à ce que tout le monde a été évacué.

Quelle organisation des soins durant cet épisode ?
De nombreux professionnels de l'EHPAD se sont rendus dans les établissements qui ont temporairement accueillis nos résidents, principalement à Loches et à Chinon, pour prêter main forte aux équipes et rassurer les personnes âgées transférées. Certains résidents, accueillis dans leurs familles, ont également bénéficié des soins à domicile par les infirmières de l'EHPAD.

Quel bilan tirez-vous de cette expérience ?
L'eau n'ayant finalement – et heureusement – pas atteint l'établissement, tous les résidents ont pu regagner la structure. Nous tenons donc à remercier toutes les personnes ayant participé à cette gestion de crise, qui ont œuvré sans relâche durant ce week-end de Pâques : les services de l'État (Préfecture, ARS, forces de l'ordre et de secours), les bénévoles ainsi que Mme Nathalie Vignaud, maire de l'Île Bouchard et bien sûr les professionnels de l'EHPAD et des structures d'accueil, merci à tous et toutes !

Qu'est-ce que le plan bleu ?

Le plan bleu constitue le plan global de gestion des risques des établissements médico-sociaux pour faire face à tout type de crises et de situations sanitaires exceptionnelles (SSE) susceptibles de les impacter. Il doit être intégré dans la gouvernance de l'établissement.
Pour accompagner les EHPAD dans le renforcement de leur préparation et de réponse à ces situations, la Direction générale de la santé (DGS) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ont conçu un guide d'aide à l'élaboration des plans bleus.
Ce document met à disposition des EHPAD des outils méthodologiques et opérationnels

actualisés de préparation et de gestion de crise pour leur permettre de répondre au mieux, en fonction de leurs besoins et de leurs ressources, à tout type de crise.
Après une énumération des principaux risques et menaces susceptibles d'avoir un impact sur la gestion et l'organisation de l'offre de soins et d'hébergement des résidents d'un EHPAD, ce guide rappelle l'importance de la préparation aux crises et le rôle des EHPAD dans la réponse médico-sociale en cas de crise.
Le guide est accessible ici.

Sommaire 📋

Dans ce numéro, vous trouverez :

- La météo sanitaire - Rougeole : vigilance renforcée sur la détection précoce
- Focus prévention - Vaccination HPV en collège : on reprend le 9 avril !
- Comet attentat : retour sur l'exercice "nombreuses victimes" à Orléans
- Sécurité des établissements : renforcer la sécurité, une priorité pour tous
- Investissements en santé : 728 millions d'euros pour la région, et déjà 80 % engagés
- L'autisme, c'est pas la faute des mamans
- Saint-Cyr sur Loire : un nouvel EHPAD
- Handicap : la Communauté 360 se déploie dans le Cher
- En Eure-et-Loir, le Pôle Ressources Handicap Éveil et Loisir Inclusif affiche dynamisme et optimisme
- Handicap : la nouvelle équipe mobile d'accompagnement des situations complexes (EMASC) de Loir-et-Cher
- Handicap : les ESAT se transforment, leurs responsables s'en parlent
- À Orléans, un premier forum dédié au Bien Vieillir
- Le cap des 100 assistants médicaux franchi dans le Loiret
- En pratique - CH de Châteauroux-Le Blanc : accéder à une consultation mémoire
- Appel à projets
- Votre agenda
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

La météo sanitaire 🌤

Rougeole : vigilance renforcée sur sa détection précoce

Plusieurs alertes rougeole sont signalées en France et sur le continent européen (Rougeole en France - Bilan annuel 2023 santepubliquefrance.fr). La situation actuelle fait craindre, au vu de la forte contagiosité de la maladie, une diffusion plus large sur le territoire national. L'ensemble des professionnels de santé de la région doivent être vigilants ! **Tout cas cliniquement évocateur** (y compris avant résultats biologiques) **doit faire l'objet d'un signalement sans délai au point focal régional de l'ARS** (02 38 77 32 10, ars45-alerte@ars.sante.fr) ou à l'aide de la fiche de déclaration obligatoire, même si tous les items n'ont pu être renseignés. L'équipe ARS vous guide si besoin et met en place les mesures nécessaires. Dans ce type d'événement, le temps est précieux ! On compte sur vous :)

Focus Prévention

Vaccination HPV en collège : on reprend le 9 avril !

Vous le savez, chaque année en France, environ 6 400 nouveaux cas de cancers sont causés par les papillomavirus humains. Afin d'améliorer la couverture vaccinale chez les filles et les garçons, une vaccination HPV gratuite a été proposée aux parents des élèves de 5e à la rentrée scolaire 2023. En région Centre-Val de Loire, 5 500 collégiens ont pu être vaccinés avec une première dose, représentant 16,5 % de la classe d'âge concernée (13,5 % au niveau national).

À partir du 9 avril, les séances de vaccination vont reprendre pour l'injection de la 2e dose de vaccin prévue par le calendrier vaccinal. Comme annoncé aux parents, cette séance permettra, pour ceux qui le souhaitent, l'injection de rappel des autres vaccinations recommandées pour cette tranche d'âge : DTPC (diphtérie, tétanos poliomyélite et coqueluche), ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), Hépatite B et Méningite à méningocoque C. En période de recrudescence des cas de rougeole, c'est une mesure de prévention utile, efficace et accessible à tous ! Pour en savoir +

En bref 🏃

Comet attentat : retour sur l'exercice "nombreuses victimes" à Orléans

Le 27 mars, la Préfecture du Loiret a organisé un exercice "Nombreuses victimes" pour tester la préparation des acteurs du secours et de la santé. Le scenario faisait état d'un attentat au COMET. À cette occasion, la chaîne d'alerte a pu être testée auprès de 3 établissements de santé du Loiret : le CHU d'Orléans, la clinique de l'Archette et le pôle de santé Oréliance. Le suivi des victimes a aussi fait l'objet d'un test grandeur nature via des systèmes d'informations spécifiques. De nombreux partenaires y ont participé et notamment les professionnels de santé mettant en place la CUMP (cellule d'urgence M-Psychologique) en lien étroit avec le SAMU45. À l'ARS, la cellule régionale (CRAPS) et la

cellule d'appui départementale du Loiret (CDA) ont été activées.
Ce type d'exercice est essentiel et doit être réalisé régulièrement, il aide les acteurs à tester leurs procédures, leur coordination, leurs systèmes d'information et à progresser. Il est d'autant plus nécessaire en période de tensions internationales et de préparation des JO. Tous les participants à l'exercice sont chaleureusement remerciés !

Sécurité des établissements : renforcer la sécurité, une priorité pour tous

Vous le savez, le contexte actuel a conduit le Premier ministre à rehausser le plan Vigipirate à son niveau sommital « urgence attentat ». Cette décision implique que les mesures de sécurité à l'entrée des hôpitaux et des établissements médico-sociaux doivent être renforcées :
- une plus grande vigilance des équipes de sécurité pour les établissements qui en sont dotées : ces équipes doivent être re sensibilisées aux procédures, et leur mise en œuvre doit être contrôlée ;
- un renforcement des mesures physiques de sécurité, via des investissements.
Pour aider les établissements à investir dans leur sécurité, un plan d'action est déployé. En région Centre-Val de Loire depuis 2017, 4,7 millions d'euros ont été alloués pour doter les établissements de santé de dispositifs de prévention et de protection. Dans le contexte actuel, les établissements sont invités à mettre en œuvre sans tarder les équipements correspondants et à solliciter l'ARS en cas de difficulté.

Investissements en santé : 728 millions d'euros pour la région, et déjà 80 % engagés

Dans le cadre du Ségur investissement, ce sont 728 M€ qui ont été attribués à l'offre de soins de Centre-Val de Loire. Où en est-on du déploiement de ce plan d'ampleur inédite ? Charlotte Lespagnol (Responsable du département financement et performance des établissements de santé au sein de la Direction de l'offre sanitaire) nous explique : "L'*ARS a retenu 44 projets d'investissements structurants, concernant 31 établissements de santé. Sur ces 44 projets, 29 projets sont ou seront finalisés en 2024, 11 méritent encore d'être retravaillés soit parce que les projets ne sont pas finalisés ou soit parce que les établissements rencontrent des difficultés de financement, 3 sont actuellement en arrêt du fait de réorientations stratégiques et enfin 1 a été abandonné au profit d'une transformation en structure médico-sociale.*"

À ce jour, les enveloppes Ségur sont engagées à hauteur de 80 % en incluant les projets structurants d'envergure, c'est-à-dire les projets concernant les centres hospitaliers de Tours, Dreux et Blois.

Afin de suivre régionalement les travaux menés au sein des territoires, une commission régionale des investissements en santé (CRIS) a été constituée sous l'égide de la directrice générale de l'ARS et de la préfète de région. La dernière CRIS a eu lieu le 28 mars dernier, l'ensemble des projets de la région ont pu être passés en revue. Un point sera aussi réalisé

sur ces investissements lors de l'assemblée plénière de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie le 16 avril.

L'autisme, c'est pas la faute des mamans

À l'occasion de la journée de sensibilisation à l'autisme, plusieurs vidéos ont été publiées pour mieux faire connaître ce trouble du neurodéveloppement. Difficultés à reconnaître les émotions, à comprendre les expressions imagées, hypersensibilité aux bruits, aux odeurs... "En avoir conscience c'est déjà un premier pas" concluent ces vidéos. Retrouvez ci-dessus notre préférée, "l'autisme c'est pas la faute des mamans" (ni des écrans, ni même des extraterrestres) ;)

Saint-Cyr-sur-Loire : un nouvel EHPAD

Inauguration de l'EHPAD
Korian Le Prunellier

Le 28 mars avait lieu l'inauguration du nouvel EHPAD Le Prunellier du groupe Korian, et sa résidence service Sénior attenante, à Saint-Cyr-sur-Loire. À l'occasion de cette inauguration, l'équipe a pu souligner les atouts de l'établissement :

- un jardin sensoriel,
- des thérapies non médicamenteuses innovantes,
- des espaces de vie soigneusement aménagés,
- une cuisine traditionnelle et gourmande, réalisée sur place,
- des équipements connectés et solutions immersives.

Nous souhaitons un bon travail aux équipes qui animeront cet établissement !

Handicap : la Communauté 360 se déploie dans le Cher

Dans le Cher, c'est l'association "les PEP du Cher" qui a été sélectionnée en 2021 pour déployer la Communauté 360 sur le territoire. Le 29 mars l'association a présenté aux acteurs (collectivités, CPTS, associations et familles…) le dispositif opérationnel, à travers le numéro d'appel unique 0 800 360 360. La Communauté 360 offre une écoute téléphonique aux personnes en situation de handicap, aux aidants et aux familles, recherchant des solutions adaptées à leurs besoins. Elle favorise la coordination entre les acteurs du droit commun et les spécialisés, elle oriente et garantit un parcours coordonné et personnalisé. Elle a pour objectif de fournir des solutions concrètes, repérer les personnes sans solution pour leur proposer des réponses sur mesure, et d'agir en prévention des ruptures de parcours. La Communauté 360 contribue à la transformation de l'offre en participant à une fonction d'observatoire pilotée par l'ARS et le Département, en collaboration avec la MDPH. Pour en savoir +

En Eure-et-Loir, le Pôle Ressources Handicap Éveil et Loisir Inclusif affiche dynamisme et optimisme

Pôle Ressources Handicap 0 - 17 ANS
Eveil et Loisir Inclusif

Créé en 2016 à Lucé, le Pôle Ressources Handicap Éveil et Loisir Inclusif d'Eure-et-Loir est porté par l'Association PEP 28. Sa mission ? Faciliter les démarches des familles qui souhaitent inscrire leur enfant en situation de handicap dans une structure de loisirs ou de petite enfance. Il assure aussi des actions de sensibilisation et de formation sur le handicap et l'inclusion.

Stéphanie Lemazurier responsable de la structure nous raconte : « *Nous sommes passés de 42 projets accompagnés en 2019 à 106 en 2023. Je perçois également une évolution qualitative : nous avons de moins en moins d'hésitations de la part des structures d'accueil, les familles formulent de plus en plus de demandes spontanées, les élus et les gestionnaires sont impliqués* ».

Les sollicitations grandissantes sont aussi l'effet d'un environnement global favorable. « *L'objectif de construire une société inclusive dans toutes ses dimensions, éducative, sociale, de loisirs, culturelle, et plus tard professionnelle est partagé et notre structure use de tous les dispositifs spécialisés pour relever ce challenge* ». Épaulée par Victoria Paris, référente de l'Handithèque et des formations, et par Sarah Beaujon, référente des projets personnalisés d'accueil, Stéphanie Lemazurier conclut : « *le partenariat est une clé de la réussite collective, nous avons des liens forts avec la Maison Départementale de l'Autonomie par exemple* »

Handicap : la nouvelle équipe mobile d'accompagnement des situations complexes (EMASC) de Loir-et-Cher

Le Loir-et-Cher est désormais doté d'une équipe mobile d'accompagnement des situations complexes (EMASC), inaugurée le 27 mars dernier. Le Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Autisme France a été retenu pour porter cette équipe, suite à un appel à projets lancé par l'ARS dans le cadre du rapport Piveteau « zéro sans solution ».
Les équipes mobiles d'accompagnement des situations complexes (EMASC) s'adressent à tous les acteurs sanitaires ou médico-sociaux, accompagnant des adultes et des enfants de tout type de handicap. Elles sont chargées de venir en appui aux structures médico-sociales confrontées à des situations de personnes en situation de handicap en souffrance. Elles interviennent pour faire en sorte que la personne puisse continuer d'être accompagnée dans sa structure d'accueil, en soutenant les professionnels qui y exercent, avec des interventions limitées dans le temps, orientées vers le développement de compétences.
Éviter les ruptures de parcours des personnes en situations complexes, développer les compétences des équipes d'accueil grâce à des interventions in situ, merci d'avance à la nouvelle EMASC 41 !

Handicap : les ESAT se transforment, leurs responsables s'en parlent

Le 3 avril dernier se tenait à l'ARS la journée régionale des établissements et services d'aide par le travail (ESAT), co-organisée avec Andicat. Toute une journée pour faire le point sur le plan de transformation en cours au niveau national, et échanger sur les pratiques et retours d'expérience inspirants. Désormais les ESAT doivent résolument se

penser comme un tremplin, une passerelle vers le milieu ordinaire de travail. Ils doivent aussi travailler à la construction de parcours professionnels des plus jeunes (notamment ceux dits en "amendements Creton", c'est-à-dire maintenus tardivement dans une structure pour mineurs). Enfin, pour les travailleurs plus âgés, les ESAT doivent se mobiliser pour préparer le passage à la retraite. La population des personnes en situation de handicap évolue, les ESAT aussi !

À Orléans, un premier forum dédié au Bien Vieillir

« Le vieillissement, la prévention de la perte d'autonomie, le soutien aux aidants, la fin de vie » : tels sont les thèmes abordés lors des conférences organisées par le CHRU d'Orléans dans ses locaux le 28 mars dernier. Cette journée, ouverte à tous, avait pour principal objectif d'informer les familles, souvent démunies face aux différentes réponses proposées : EHPAD, unités de soins de longue durée…

Aujourd'hui, la grande majorité des Français souhaite vieillir à domicile, voire y finir ses jours. Un choix qui doit être respecté. Face à un panel très large d'offre d'aides et/ou de soins, les aidants ne savent parfois pas où ni comment les obtenir. Cette 1ère édition a permis de présenter des solutions concrètes pour permettre le maintien à domicile, sous l'angle de la santé mais pas uniquement. Au-delà du soin, les à-côtés ont aussi été abordés : l'activité physique adaptée et dans l'idéal accompagnée pour lutter aussi contre l'isolement, l'alimentation pour éviter la dénutrition, la prévention des chutes…

Pus de 40 partenaires et professionnels du secteur étaient présents sur cette journée pour répondre au public, en particulier sur les aides pour le maintien à domicile et sur l'accompagnement des « aidants » qui soutiennent au quotidien leurs proches vieillissants et malades. Plusieurs ateliers de sensibilisation (mouvements doux, stimulation cognitive, musicothérapie, simulateur de vieillissement…) étaient également proposés aux visiteurs.

Le cap des 100 assistants médicaux franchi dans le Loiret

Depuis le lancement du dispositif des assistants médicaux par l'Assurance Maladie en 2019, cette initiative a démontré son efficacité. Les assistants médicaux, formés aux tâches médico-administratives, permettent aux médecins qui les emploient de regagner du temps médical, au profit de leurs patients. Avec plus de 100 contrats signés dans le Loiret, et 6 000 dans toute la France, l'étape intermédiaire vers l'objectif de 10 000 assistants médicaux recrutés d'ici fin 2024 a été atteinte. Pour en savoir plus sur les assistants médicaux et les aides possibles rendez-vous sur le site de l'Assurance maladie du Loiret.

En pratique 🩺

CH de Châteauroux-Le Blanc : accéder à une consultation mémoire

La Consultation Mémoire permet aux patients présentant des troubles de la mémoire et/ou des troubles cognitifs (troubles du raisonnement, du jugement, de la compréhension...), de bénéficier d'un diagnostic précis et d'une prise en charge adaptée de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées.

Le service de neurologie et de gériatrie du CH de Châteauroux - Le Blanc met à disposition une équipe pluridisciplinaire (neurologues, gériatres, neuropsychologue, psychologue, assistante sociale, infirmiers) pour le dépistage et la prise en charge de ces troubles et pathologies apparentées.
Seule consultation mémoire labellisée dans le département, elle peut être demandée par le médecin traitant ou par le patient lui-même. Vos patients de l'Indre se plaignent de troubles de la mémoire, ont besoin d'être rassurés ou d'avoir d'un diagnostic ? Vous pouvez les orienter pour des renseignements ou rendez-vous au 02 54 29 60 13 ou 02 54 29 62 05 ou secretariat.mede@ch-chateauroux.fr (3e étage du pavillon 4 du Centre hospitalier).

Appel à projets 🎯

👉 Faciliter le reporting et l'aspect administratif des professionnels de santé impliqués dans les protocoles de coopération dans la région. La clôture est fixée au 31 mai. Pour plus d'informations, c'est par ici.
👉 Expérimentation nationale d'un paiement en équipe des professionnels de santé 2 (PEPS 2). Candidatez jusqu'au 30 avril, toutes les informations par ici.
👉 Création d'un Dispositif d'Auto-Régulation (DAR) pour enfants âgés de 6 à 12 ans atteints de Troubles du neurodéveloppement (TND) à Orléans dans le département du Loiret. Candidatez jusqu'au 23 avril, toutes les informations par ici.

Agenda 📆

L'ARS et FREDON Centre-Val de Loire : animation sur les espèces envahissantes et allergisantes

Le **samedi 6 avril** 2024 de 10h à 12h au gymnase de la Chapelle-Vendômoise (41), l'ARS Centre-Val de Loire sera présente aux côtés de FREDON Centre-Val de Loire pour une animation sur la thématique des espèces à enjeux pour la santé humaine.
Venez rencontrer nos experts et en apprendre plus sur l'ambroisie, la Berce du Caucase, les chenilles processionnaires ou encore le moustique tigre et le frelon asiatique. Ces espèces n'auront plus de secrets pour vous !

Urbanisme favorable à la santé

L'ARS Centre-Val de Loire interviendra le **lundi 8 avril** 2024 à 18h15 auprès des élus, des associations et des habitants de la communauté de commune Grand Chambord afin d'évoquer l'urbanisme favorable à la santé et l'importance d'intégrer les enjeux de santé dans les plans locaux d'urbanisme (PLU). L'intervention aura lieu dans la salle « Atelier » de la communauté de communes Grand Chambord.

Forum Santé du Sud Touraine

La CPTS Sud Lochois organise la première édition du Forum Santé du Sud Touraine le **mardi 9 avril** 2024 à l'Espace Agnès Sorel à Loches. Au programme : 4 tables rondes animées par des experts abordant des thématiques telles que le "Bien-Vieillir", les programmes de prévention, les comportements à risques chez les adolescents et l'importance de la vaccination et du dépistage précoce. Des professionnels de santé seront présents dans l'espace exposants pour des échanges avec le public. Des dépistages gratuits de diverses pathologies seront également proposés tout au long de la journée. Pour participer à cet événement, l'inscription en ligne est recommandée par ici.

Soirée départementale des CPTS

L'InterCPTS de l'Indre invite ses partenaires à une soirée le **jeudi 11 avril** 2024 qui aura pour thème "la place des partenaires dans l'écosystème des CPTS du département". Les partenaires sont invités à confirmer leur présence par mail : cptspme36@gmail.com.

Journées Vieillissement et Maintien de l'Autonomie

Les **10 et 11 avril 2024** se tiendra la 5ème édition du congrès national "Les Journées Vieillissement et Maintien de l'Autonomie" (JVMA) au Palais des congrès de Tours (format 100% présentiel). Ce congrès national permet à tous les acteurs impliqués et concernés par la question du vieillissement de se rencontrer et d'échanger (médicaux, paramédicaux, directeurs, élus, étudiants en santé…). Le congrès est porté par l'Équipe Régionale Vieillissement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions par ici.

Webinaire FMPS Gestion de crise

La Fédération des maisons et Pôles de Santé de la région Centre-Val de Loire (FMPS-CVL) organise différents webinaires tout au long de l'année. Après un échange sur les idées reçues sur les MSP le 12 février dernier, la FMPS donne rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent à un webinaire sur la gestion de crise, en partenariat avec la Fédération des URPS, **le 15 avril prochain**. A venir également, un webinaire sur la démarche qualité en MSP, le 17 juin, et un autre sur la comptabilité en SISA le 23 septembre prochain.

60 ans du CREAI Centre-Val de Loire à Orléans

Le CREAI Centre-Val de Loire célèbre ses 60 ans avec une conférence-débat sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap, animée par la philosophe Gabrielle Halpern. L'événement aura lieu **le 13 juin** 2024 à Orléans, de 14h à 16h30 (lieu à venir). Inscription obligatoire par ici.

👉 **Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr.**

La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- Coordinateur régional du Service sanitaire à l'Université de Tours (37)
- Chargé de veille et de surveillance sanitaire à Chartres (28)
- Assistant de direction à Chartres (28)
- Conseiller médical à Orléans (45)
- Gestionnaire administratif et budgétaire à Orléans (45)
- Référent budgétaire d'établissements de santé à Orléans (45)
- Chargé de mission offre sanitaire à Orléans (45)
- Référent territorial des autorisations à Orléans (45)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant ce lien.

La Lettre Pro N°24 - 5 avril 2024
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner